

Très haut débit internet : Le Département au bout de la fibre

Fibre optique. Le conseil général pilotera le déploiement numérique. Une caution indispensable à la sauvegarde d'un projet très ambitieux.

Couvrir tout le département en FTTH (« Fiber to the home » en bon Français), c'est-à-dire amener la fibre optique et le très haut débit internet au domicile de chacun d'ici 2020. Tel est l'objectif ambitieux qui motive le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) de l'Ain.

Ce modèle précurseur, le conseil général l'a initié dès 2007, et confié les clés de l'armoire (numérique) au syndicat intercommunal d'énergie et e-communications de l'Ain (SIEA, ex-Syndicat d'électricité). Le Département vient de récupérer le pilotage de l'opération.

À cela, plusieurs raisons. D'abord, on ne peut être à la fois juge et partie, ou porteur du schéma territorial et opérateur sur le terrain comme l'était le SIEA. Par son implication politique et sa neutralité technique, le conseil général semblait le plus indiqué pour conduire le SDTAN.

D'autant que « le SIEA s'est lancé dans un déploiement dont il n'avait pas les moyens », selon les termes de Guy Larmanjat, le conseiller du canton de Bellegarde. Après ses démêlés avec Orange pour la couverture de Bourg et Oyonnax, le syndicat a vu son plan d'affaires sérieusement « bugger ». Il se retrouve

avec un (sur) endettement de 410 millions d'euros, 109 millions de subventions État/Région juste « attendus », et un taux de pénétration de 11,3 % très en deçà de ses prévisions. On a connu des dépôts de bilan pour moins que ça.

La reprise en main du déploiement numérique par le conseil général semble vertueuse. Déjà, le CG devrait transformer en subvention une avance de 5 millions consentie au SIEA. Il a aussi œuvré à ce que le syndicat et Orange enterrent les fourreaux de la guerre. Ce jeudi, les deux parties signeront un protocole d'accord. L'opérateur historique devrait proposer ses services sur le réseau li@ain, voire en cofinancer une partie. Ce qui générera des redevances et débloquera peut-être la manne escomptée.

Le Département ne s'engage pas dans le flou. Tous les ans, le comité de pilotage recadrera les objectifs en fonction de l'avancement des travaux et de leur financement. L'assemblée a approuvé la révision du schéma territorial à l'unanimité. Ce qui n'a pas empêché plusieurs conseillers (Guy Larmanjat, Patrick Rousset) d'émettre de sérieuses réserves sur la viabilité d'un projet vraiment très ambitieux. ■

Marc Dazy